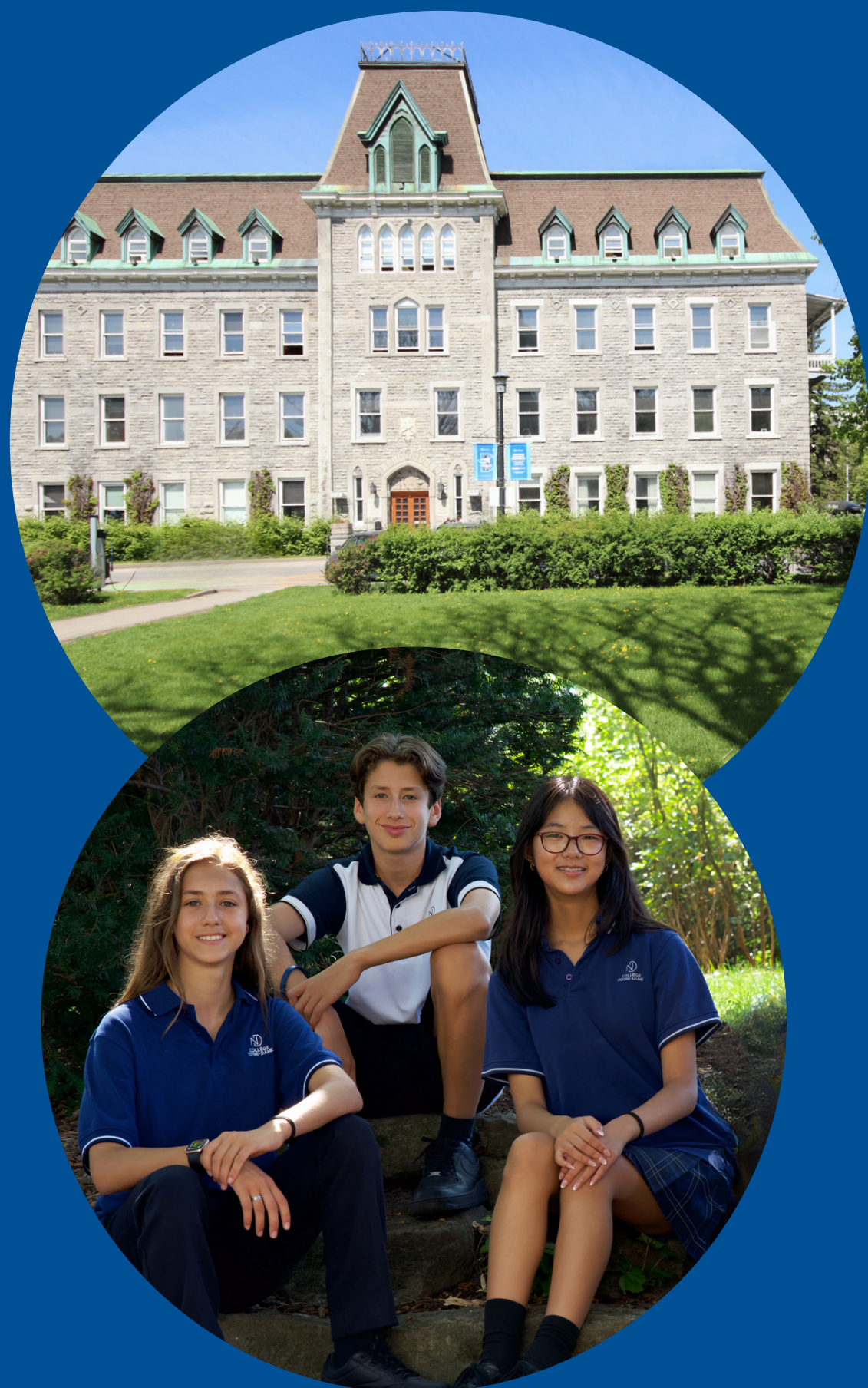




NOTRE MISSION

Former l'esprit, le cœur et le corps des jeunes et les préparer à contribuer positivement à la société.

Le Collège Notre-Dame applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et il encourage les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes en situation de handicap à soumettre leur candidature.

INTÉRESSÉ.E?

Veuillez faire parvenir votre CV
et lettre de motivation à :

cv@collegenotredame.com

Nous recherchons **un.e ouvrier.ière certifié.e d'entretien** pour combler un poste permanent à temps complet.

Le travail de la personne qui occupe ce poste consiste à effectuer des travaux d'entretien, de réparation et de transformation, relevant de plusieurs spécialités du bâtiment et métiers de la construction.

Tâches et responsabilités

- Veiller au bon fonctionnement des équipements;
- Effectuer des travaux d'entretien général tels que réparer ou réfectionner les installations mécaniques simples ou les infrastructures;
- Effectuer l'entretien préventif de l'équipement;
- Coordonner des travaux effectués par des ouvriers moins expérimentés ou non spécialisés;
- Magasiner et commander des travaux et du matériel spécifique aux spécialités du bâtiment;
- Valider le rendu de travaux effectués par différents collaborateurs internes et externes;
- Effectuer l'entretien des plateaux sportifs spécialisés (piscine, terrains synthétiques, etc.).
- Dresser et démonter des échafaudages, déplacer du mobilier, manutentionner, transporter et entreposer des marchandises et des matériaux, opérer l'équipement requis tel que : monte-charge, chariot élévateur, équipement spécialisé de déneigement;

Qualifications requises

- Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles dans une ou l'autre des spécialités du bâtiment approprié à la classe d'emplois ou encore, être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation reconnue par l'autorité compétente, et avoir huit (8) années d'expérience pertinente
- Capacité à travailler debout et en mouvement (marcher, se pencher, s'étirer, faire des torsions du tronc, etc.) sur une période de huit (8) heures par jour;
- Manipuler et déplacer (soulever, tirer et pousser) des colis, des pièces ou des équipements pouvant aller jusqu'à plus de 50 lbs
- Travail d'équipe, organisation et sens des priorités
- Débrouillardise et sens de l'initiative
- Disponibilité pour travailler en dehors des heures régulières (temps supplémentaire)
- Détenir un permis de conduire valide, sans restriction.

Atouts :

- Carte ASP Construction
- Opérateur de nacelle, échafaudage et de chariot élévateur
- Opérateur de piscine.

Date d'entrée en fonction : dès que possible



Du lundi au vendredi
de 6h30 à 15h30,
40h/ semaine



28,65 \$ \$ / heure (avec
possibilité d'une prime de 15%
selon certaines conditions)



Assurances collectives



Régime de retraite à
prestations déterminées
(RREGOP)



2 semaines de congé
payé pendant le temps
des fêtes